



**Au Conseil communal
de Poliez-Pittet**

=====

Préavis municipal N° 06 - 2025
Comptes communaux de l'année 2024

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2024 qui présentent un excédent de revenus de

CHF 204'443.14

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

Par comparaison entre les éléments des comptes et du budget, nous pouvons apporter les éclaircissements suivants :

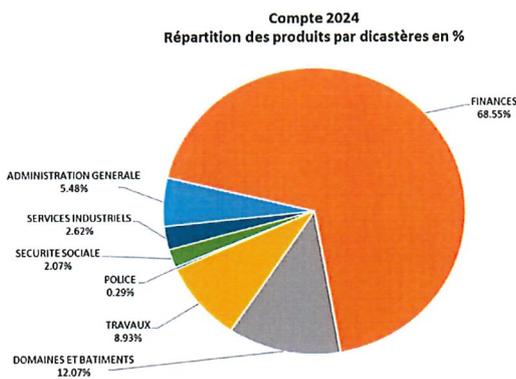
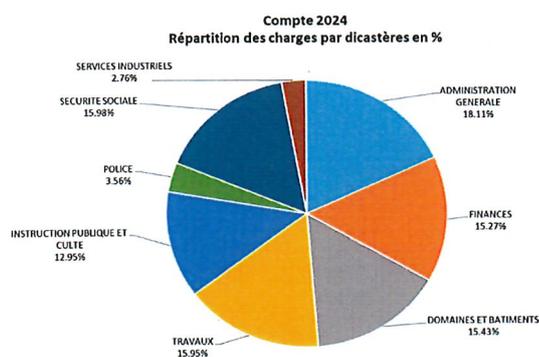
Total des charges et revenus par nature

Budget

Charges :	CHF	4'023'934.00
Revenus :	CHF	3'889'634.00
Déficit	CHF	-134'300.00

Comptes

Charges :	CHF	3'908'548.84
Revenus :	CHF	4'112'991.98
Bénéfice	CHF	204'443.14



Bien que les comptes 2024 se bouclent sur un bénéfice alors que le budget prévoyait un déficit, ce résultat doit être analysé à la lumière de différents éléments. Il convient de relever que, selon la simulation de la péréquation 2024, la commune devrait obtenir un retour de la part du canton, que les recettes fiscales sont supérieures aux prévisions grâce à l'impôt sur les successions et donations et que l'amortissement des investissements pour les travaux terminés en 2024 devra être pris en considération en 2025.

INVESTISSEMENTS

Compte 9141.12 : travaux relatifs au préavis 01-2023 concernant la réfection de la route du Turlet, du chemin des Essilaz et du chemin du Pay

Au 31.12.2024, le montant des travaux s'élèvent à

CHF	546'043.45
CHF	<u>546'043.45</u>

Compte 9141.13 : travaux relatifs au préavis 06-2024 concernant la réfection du chemin de Vernaugi

Au 31.12.2024, le montant des travaux s'élèvent à

CHF	64'480.34
CHF	<u>64'480.34</u>

Compte 9141.14 : travaux relatifs au préavis 05-2024 concernant le remplacement du collecteur et la réfection de la route forestière des Alloux

Au 31.12.2024, le montant des travaux s'élèvent à

CHF	103'224.25
CHF	<u>103'224.25</u>

Compte 9141.82 : travaux relatifs au préavis 02-2023 création d'un bassin supplémentaire de déshydratation des boues d'épuration par lit planté de roseaux

Au 31.12.2024, le montant de ces travaux s'élèvent à

CHF	86'625.73
-----	-----------

Selon le préavis 02-2023, une reprise de réserve a été comptabilisée

CHF	-86'625.73
CHF	<u>0.00</u>

Compte 9144.40 : travaux relatifs au préavis 01-2024 concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la grande salle

Au 31.12.2024, le montant des travaux s'élèvent à

CHF	169'554.10
CHF	<u>169'554.10</u>

Compte 9144.50 : travaux relatifs au préavis 02-2024 concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de la déchetterie et de la STEP

Au 31.12.2024, le montant des travaux s'élèvent à

CHF	65'247.08
CHF	<u>65'247.08</u>

Durant l'année 2024, nous avons été en mesure de financer par les liquidités de la commune les différents investissements mentionnés ci-dessus ainsi que de payer les factures du fonctionnement courant de la commune

Nos disponibilités sont passées de **CHF 1'052'291.98** au 01.01.2024 à **CHF 440'663.10** au 31.12.2024.

Compte	Libellé	Clôture 2024	Clôture 2023	Variation en CHF	Variation en %
9100	Caisse	CHF 2'400.45	CHF 625.20	CHF 1'775.25	283.95%
9100.00	Caisse	CHF 2'400.45	CHF 625.20	CHF 1'775.25	283.95%
9101	Compte de chèque postaux	CHF 246'421.64	CHF 714'285.61	CHF -467'863.97	-65.50%
9101.00	CCP 10-21081-1	CHF 246'418.04	CHF 671'153.06	CHF -424'735.02	-63.28%
9101.11	CCP 14-134467-6	CHF 3.60	CHF 43'132.55	CHF -43'128.95	-99.99%
9102	Banques	CHF 191'841.01	CHF 337'381.17	CHF -145'540.16	-43.14%
9102.00	BCV, cpte 592.317.0	CHF 114'069.21	CHF 259'566.37	CHF -145'497.16	-56.05%
9102.20	BCV, cpte 701.815.0	CHF 27'858.80	CHF 27'865.80	CHF -7.00	-0.03%
9102.50	Banque Migros, CC 67.116.213	CHF 49'913.00	CHF 49'949.00	CHF -36.00	-0.07%
TOTAL LIQUIDITÉS		440'663.10 CHF	1'052'291.98 CHF	- 611'628.88 CHF	

Nos emprunts sont passés de **CHF 5'701'625.00** au 01.01.2024 à **CHF 5'475'685.00** au 31.12.2024.

Compte	Libellé	Clôture 2024	Clôture 2023	Amortissement en CHF	Taux	Échéance
9'221.02	BCV - ATF L5489.23.38, rénovations collèges, 05.2030	CHF 432'625.00	CHF 445'125.00	CHF -12'500.00	0.37%	29.05.2030
9'221.05	Postfinance PF.003479 / Ech. 26.09.24 - Bâtiment comm.,	CHF -	CHF 346'500.00	CHF -346'500.00	1.03%	26.09.2024
9'221.09	BCV - ATF E5423.89.59 - Ech. 2026 - Création UAPE	CHF 2'322'240.00	CHF 2'418'680.00	CHF -96'440.00	0.77%	06.11.2026
9'221.10	BCV - ATC-Z 5557.18.94 / remplacement conduite eau	CHF 255'000.00	CHF 265'000.00	CHF -10'000.00	1.71%	20.08.2032
9'221.11	BCV - ATF E5423.89.47 - Ech.2026 - Rénovation Grande Salle	CHF 596'320.00	CHF 622'320.00	CHF -26'000.00	0.77%	07.11.2026
9'221.12	SUVA 40002640 - Ech. 2026 - Rénovation Grande Salle	CHF 1'538'000.00	CHF 1'604'000.00	CHF -66'000.00	0.52%	09.11.2026
9'221.13	BCV - ATC56519540 emprunt bâtiment communal	CHF 331'500.00	CHF -	CHF -	1.35%	26.09.2034
Total des emprunts		CHF 5'475'685.00	CHF 5'701'625.00			

CONCLUSIONS

Le résultat global des comptes 2024 présente un excédent de revenus de

CHF 204'443.14

En comparant le budget 2024 (déficit de CHF 134'300.00) et les comptes 2024 (bénéfice de CHF 204'443.14), nous apportons des commentaires sur les chiffres du compte de fonctionnement présentant un dépassement de +/- CHF 4'000.00 dans l'annexe 3.

Pour l'exercice 2024 nous avons

- comptabilisé des amortissements du patrimoine administratif	CHF	307'071.10
- comptabilisé des amortissements du patrimoine financier	CHF	42'777.10
- comptabilisé un amortissement d'investissement	CHF	86'625.73
- attribué des réserves à hauteur de	CHF	103'924.86
- prélevé des réserves à hauteur de	CHF	86'625.83

Dettes brutes par habitants pour l'année 2024	CHF	6'441.98
Quotité de la dette brute en % pour l'année 2024 (max.250%)		143.50%
Marge d'auto-financement pour l'année 2024	CHF	615'436.10

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission de gestion et finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'accepter** les comptes de l'année 2024, présentant un résultat positif de CHF 204'443.14
- **d'accepter** le bilan au 31 décembre 2024 tel que présenté.
- **de donner décharge** à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2024.



Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2025

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Pascal Duthon



La Secrétaire
Tania Giordano



La Municipale responsable : Susana Camarda

- Annexe 1 : bilans comparés
Annexe 2 : comptes par ordre administratif
Annexe 3 : tableau explicatif des différences